



Aux maîtres d'apprentissage
des assistant-e-s en pharmacie

La Chaux-de-Fonds, le 7 avril 2022
OFR/fss

CFC Assistant-e en pharmacie

Informations diverses

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes relatives à l'organisation de la fin de l'année scolaire et à celle de l'année scolaire suivante :

- Selon notre courriel du 27 août 2021, les apprenti-e-s de 1^{ère} année bénéficieront d'une journée culturelle qui aura lieu vendredi 20 mai 2022 (visite d'une ville). La journée culturelle des classes de 2^{ème} année aura lieu vendredi 6 mai 2022. Ces journées revêtent un caractère obligatoire.
- Les apprenti-e-s de 3^{ème} année termineront les examens de qualification mardi 7 juin 2022 et les résultats seront communiqués jeudi 16 juin 2022. Pour mémoire, la cérémonie de remise des titres aura lieu vendredi 24 juin 2022 à 20h00 à la salle de spectacles de Fontainemelon (places limitées).
- Durant la période d'examens, l'organisation des cours des apprenti-e-s de 1^{ère} et 2^{ème} année sera modifiée. Le document de planification vous sera remis prochainement.

Fin des cours

Les cours à l'Ester n'auront pas lieu durant la semaine du 27 juin au 1 juillet 2022. Une journée d'activités parascolaires aura lieu mercredi 29 juin pour les classes de 2^{ème} année et jeudi 30 juin pour les classes de 1^{ère} année. Les apprenti-e-s de 1^{ère} année seront donc à la disposition des maîtres d'apprentissage lundi 27 juin 2022.

Inscription 2022 – 2023

Le formulaire d'inscription accompagné d'une photo passeport de votre nouvel-le apprenti-e devra parvenir au secrétariat de l'Ester jusqu'au 17 juin 2022. Passé ce délai, nous ne pouvons plus garantir une information complète concernant la rentrée scolaire.

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur notre site internet à l'adresse suivante : www.cpne.ch.

Votre nouvel-le apprenti-e choisira le cours de langue étrangère (allemand, anglais) qu'il-elle souhaite suivre.

Nous avons instauré depuis l'année 2015-2016 un module d'allemand professionnel. Ce cours ne sera plus donné. En revanche, l'enseignement de la langue étrangère (Allemand / Anglais) qui fera dorénavant partie du domaine de compétence "Service à la clientèle" portera essentiellement sur le vocabulaire professionnel (mise en situation).

Un groupe sera en principe constitué en début de 2^{ème} année avec pour objectif l'obtention d'une Certification internationale de niveau B1 en anglais.

Sauf cas de force majeure, aucun changement de cours ne sera accepté après les vacances scolaires d'automne.

Ordinateurs

Nous vous rappelons que les apprenti-e-s qui débiteront leur formation en août 2022 selon la nouvelle ordonnance ont l'obligation d'être équipé-e-s d'un ordinateur personnel. La fiche mentionnant les caractéristiques techniques requises vous sera envoyée prochainement.

Cours d'introduction et module de formation

Un cours d'introduction à la formation sera organisé avant la rentrée scolaire pour les apprenti-e-s de première année. Il aura lieu le jeudi 11 août 2022.

Ce même jour, les apprenti-e-s effectueront à l'école l'installation de leur ordinateur personnel et ils-elles suivront un module de cours relatif à l'application Moodle qui sera utilisée pour l'enseignement des Connaissances professionnelles et des autres disciplines. La participation à ces cours revêt bien sûr un caractère obligatoire.

- **Jours de cours 2022 – 2023**

La répartition des jours de cours à l'Ester pour les apprenti·e·s assistant·e·s en pharmacie sera la même que celle de l'année scolaire 2021 – 2022 :

Classes	Jours de cours
1 ^{ère} année	Lundi et jeudi
2 ^{ème} année	Mercredi
3 ^{ème} année	Mardi

Nous joignons à la présente le plan des vacances pour l'année scolaire 2022 – 2023.

- **Modules d'Education physique et sportive**

Les dates des modules d'EPS seront mentionnées sur un document à venir. Nous vous rappelons que la participation au cours d'EPS, dont la dotation est inférieure à celle fixée par l'ordonnance de formation, revêt un caractère obligatoire. Les apprenti·e·s de 3^{ème} année en sont dispensé·e·s.

- **Cours de préparation à l'examen d'admission en maturité professionnelle post-CFC**

Le CPexaMP - Cours de préparation à l'examen d'admission en Maturité professionnelle Flexible (post CFC en 1 an, en 2 ans, anticipée) est ouvert aux actuel·les apprenti·e·s de 1^{ère} et 2^{ème} année sur la base de conditions d'admission. Il aura lieu le vendredi matin durant la 2^{ème}, respectivement 3^{ème} année de formation.

- **Base documentaire**

Nous vous rappelons que les documents et courriers concernant la formation APH peuvent en tout temps être consultés et téléchargés à l'adresse www.onp.ch.

- **Bulletin scolaire - Guichet unique**

Nous vous rappelons que les résultats scolaires de votre apprenti·e (notes détaillées et bulletins semestriels) sont uniquement publiés sur le Guichet unique.

- **Courrier électronique**

Les courriers généraux relatifs à l'organisation de la formation d'Assistant·e en pharmacie vous sont transmis uniquement par messagerie électronique. Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir consulter régulièrement votre adresse électronique et de nous faire part de toute modification.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le directeur adjoint



Olivier Frei

Annexe : Plan des vacances scolaires 2022 – 2023

Documents à venir : Planification période d'examens
Fiche technique ordinateur personnel
Planification EPS et activités culturelles

Copies : Office des apprentissages
Mme Ornella Giarrotta, coordinatrice de formation
Mme Marie-Laurence Sanroma, coordinatrice réforme